

POLE AMENAGEMENT

DIRECTION DE L'ESPACE
PUBLIC

Division Etudes et Travaux
Voirie Eau et Assainissement

NB

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Marché sur appel d'offres ouvert pour l'aménagement de deux carrefours à feux, rues Gouassem, Olry et route des Deux Vallées, rue Jacques Barrau

P.J. : - 1 projet de délibération
- 1 plan d'aménagement

La rue Gouassem est un barreau de liaison entre la rue Olry et la route des deux vallées, rue Jacques Barrau. Il permet de connecter les quartiers du Centre-Ville, de la Vallée du Tir et de la Vallée des Colons, et est de ce fait largement emprunté pour les mouvements d'entrée et de sortie de ville notamment aux heures de pointe du matin et du soir. Les intersections de la rue Gouassem avec la rue Olry et la route des deux vallées – rue Jacques Barrau sont gérées par une signalisation verticale avec un régime de stop. Ce type de gestion est adapté pour de faibles trafics, mais trouve ses limites aux trafics élevés des heures de pointe durant lesquelles les usagers de la rue Gouassem éprouvent de grosses difficultés à sortir de la rue, ce qui entraîne une saturation rapide du barreau. Par ailleurs, les traversées piétonnes restent difficiles. Il convient donc de réaménager ces carrefours en mettant en place un système de gestion des flux adapté aux niveaux de trafic rencontrés et sécurisant les traversées piétonnes.

L'aménagement des intersections de la rue Gouassem doit faire l'objet d'un marché de travaux sur appel d'offres ouvert. Ce marché intégrera le réaménagement de l'intersection entre la route des deux vallées, rue Jacques Barrau et la rue Gouassem par la création d'une bretelle de tourne-à-droite depuis la route des deux vallées vers la rue Gouassem en venant du nord, la création de trottoirs et la mise en œuvre d'une structure de chaussée. Ce projet couvre également la mise en place de la signalisation lumineuse tricolore aux deux carrefours, le prolongement et l'amélioration du réseau d'éclairage public et la réalisation d'un revêtement en enrobé au niveau du trottoir pour un montant estimé à 54.000.000 F/CFP. Les crédits sont inscrits au budget de la Ville dans l'autorisation de programme n° 71-2016-1.

Des travaux spécifiques de terrassements et de confortement de talus nécessaires avant de réaliser ces aménagements ont été engagés et achevés en janvier 2018, durant la période de vacances scolaires. Le démarrage des travaux est prévu pour le mois d'août 2018 pour une durée prévisionnelle de 4 mois.

Il est donc proposé au conseil municipal d'habiliter le Maire à signer le marché de travaux sur appel d'offres ouvert avec le soumissionnaire qui aura été proposé par la Commission d'Appel d'Offres pour l'aménagement de deux carrefours à feux, rues Gouassem, Olry et route des deux vallées, rue Jacques Barrau.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 15 mai 2018

Le Maire,

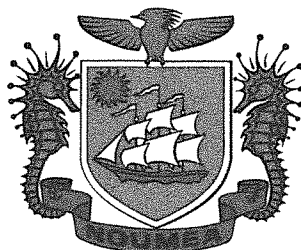
Sonia LAGARDE



Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

14 JUIN 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le mardi 12 juin à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION 04.06.2018	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Karine DESTOURS
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Christine BELLET
	Mme	Kareen CORNAILLE	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Chantal BOUYE	Mme	Laurène CASSAGNE
	Mme	Diane BUI-DUYET	M.	Marc DESCHAMPS
	Mme	Françoise SUVE	Mme	Liliane CONDOUMY
	M.	Dominique SIMONET	M.	Gaël YANNO
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Philippe BLAISE
	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Jean-Claude BRIAULT
DATE D'AFFICHAGE 06.06.2018	Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Dominique KORFANTY
	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Angélo PITO
	M.	Christophe OBLED	M.	Hnadriane HNADRIANE
	M.	Kalisito MUSUMUSU		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	M.	Marc MANSEL	M.	Patrick SENS
			M.	Daniel LEROUX	M.	Christophe DELESSERT
Nombre de présents	:	29	M.	Marc ZEISEL	Mme	Jinezi Annie QAEZE
			M.	Nicolas VIGNOLES	Mme	Charlène SOERIP
Nombre de votants (15 procurations)	:	44	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	M.	André WAMO
			Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Isabelle LAFLEUR
			M.	Pierre FAIRBANK	Mme	Sonia BACKES
			M.	Mathieu OUANEMA	Mme	Félicia BALLANGER
			Mme	Sabine KAGY	M.	Jonas TAOFIFENUA
			Mme	Janine BAJON	M.	Charles ERIC
			Mme	Germaine NEWEDOU	Mme	Dina REY
			M.	Christophe CHEVILLON	Mme	Mireille LEVY

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018/476

autorisant la signature d'un marché sur appel d'offres ouvert pour l'aménagement de deux carrefours à feux, rues Gouassem, Olry et route des Deux Vallées, rue Jacques Barrau

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **12 JUIN 2018**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération modifiée de la Commission Permanente du Congrès de la Nouvelle-Calédonie n°136/CP du 1^{er} mars 1967 portant règlementation des marchés publics,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/177 du 12 mars 2018 relative au budget principal primitif 2018 de la Ville,

VU la note explicative de synthèse n° 2018/83 du 15 mai 2018,

La Commission de l'Urbanisme, des Transports et de l'Intercommunalité entendue en séance du 24 mai 2018,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Le Maire ou son représentant est habilité à signer le marché de travaux avec le soumissionnaire qui aura été proposé par la Commission d'Appel d'Offres pour l'aménagement de deux carrefours à feux, rues Gouassem, Olry et route des Deux Vallées, rue Jacques Barrau.

ARTICLE 2 /

L'étendue du besoin à satisfaire couvre la création d'une voie de tourne-à-droite sur la route des Deux Vallées, la mise en place de la signalisation lumineuse tricolore sur les deux intersections de la rue Gouassem avec la rue Olry et la route des deux vallées, rue Jacques Barrau, les travaux d'amélioration de l'éclairage public et la création de trottoirs.

ARTICLE 3 /

Le montant prévisionnel de la dépense est estimé à 54.000.000 F/CFP TTC.

ARTICLE 4 /

La dépense est imputable au budget de la Ville.

ARTICLE 5 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 6 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

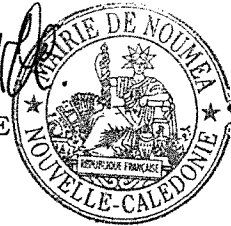
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE **12 JUIN 2018**

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE **13 JUIN 2018**

Le Maire,

Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

SUBD ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
POLE AMENAGEMENT	- 1
D.E.P. (D.E.T.V.E.A.)	- 1
AFFICHAGE	- 1

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

14 JUIN 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le **14 JUIN 2018**
au Commissaire Délégué
~~et motivé le~~
et ~~le~~ publié le **15 JUIN 2018**
est exécutoire de plein droit.

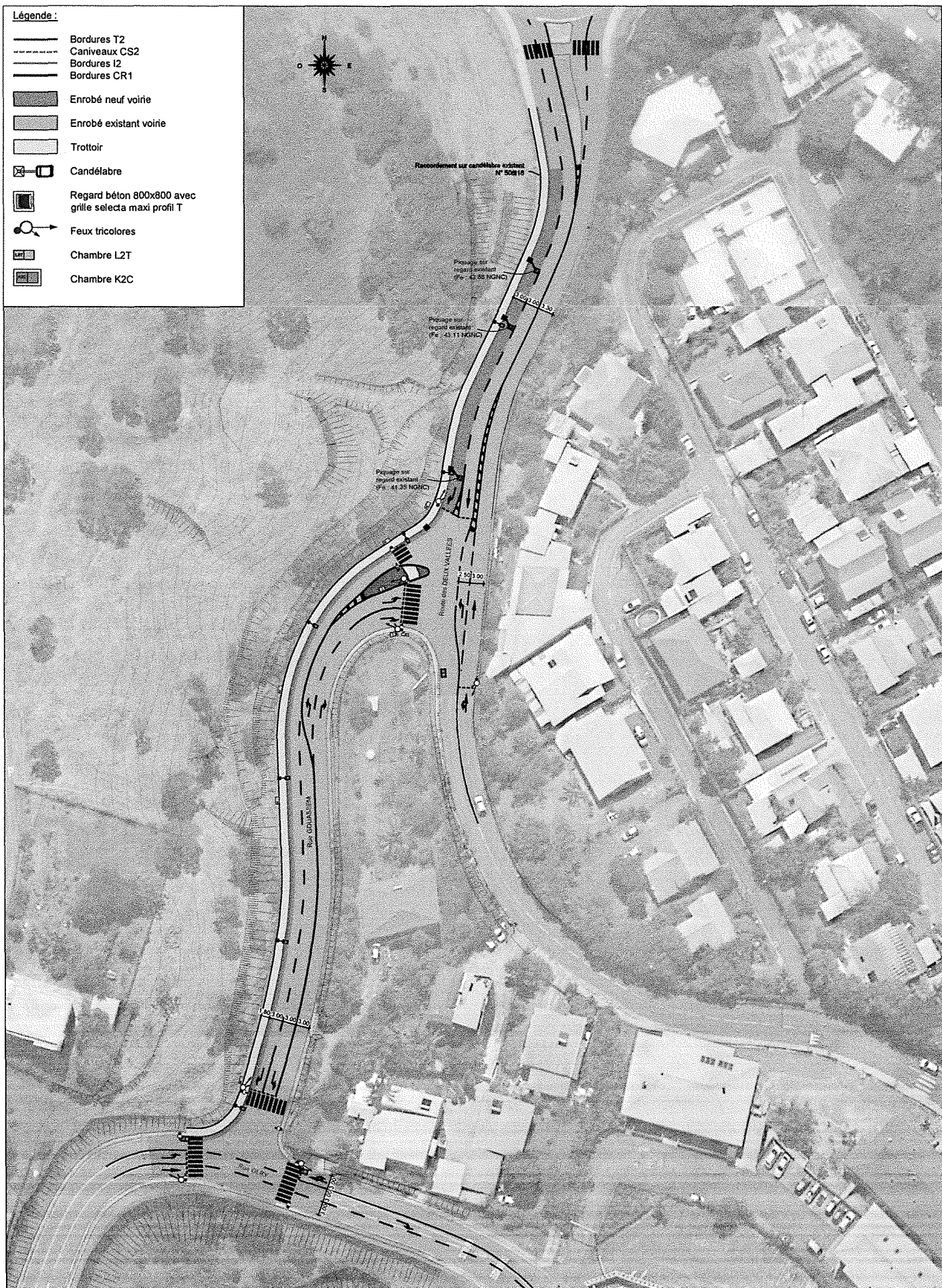


Pour le Maire et par délégation,

Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances

Légende :

-  Bordures T2
-  Caniveaux CS2
-  Bordures I2
-  Bordures CR1
-  Enrobé neuf voirie
-  Enrobé existant voirie
-  Trottoir
-  Candélabre
-  Regard béton 800x800 avec grille selecta maxi profil T
-  Feux tricolores
-  Chambre L2T
-  Chambre K2C



						ECHELLES		CREATION D'UN CARREFOUR A FEU RUE OLRV - GOUASSEM			N° DE PROJET	N° DE PLAN	Révision
						ECHELLE : 1/500		COMMUNE DE NOUMEA				1	a
								PLAN DE VOIRIE			REFERENCE		IMPRIMER LE
DCE	A	Modif VDN		PP	NB	15/02/2018					Plan voirie A2		15/02/2018
Phase	IND	MODIFICATIONS		Dessiné	Vérifié	Date							
A2 original						Ce plan est préparé en utilisant de la couleur et peut être incomplet si copié		Système de coordonnées: LAMBERT RGNC 91-93					